

Écrit par le 18 janvier 2025

# Appel à projet pour le parc mixte de Saint Joseph au Thor

La [SPL \(Société publique locale\) Territoire Vaucluse](#) et la [Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) lancent un appel à projet à l'attention des investisseurs gestionnaires des programmes immobiliers sur le nouveau parc d'activité Saint Joseph au Thor. Il s'agit d'implanter un programme mixte principalement dédié à de l'hôtellerie, de la restauration et des activités annexes.

Idéalement situé sur la parcelle 3 à l'entrée du parc dans la zone tertiaire, les travaux de viabilité de 60 lots sont terminés et les premières constructions ont déjà débuté. Le parc permettra l'installation d'une soixantaine d'entreprises et de plusieurs centaines de nouveaux emplois.

## Le parc d'activités Saint Joseph

D'une superficie d'environ 17 hectares, en prolongement de la zone d'activités de la [Cigalière](#), [le parc d'activités de Saint Joseph](#) a pour vocation d'accueillir des entreprises tertiaires, artisanales et industrielles en complément des zones voisines (Saint Louis, la Croix de Tallet, les zones industrielles de la Grande Marine et de la Petite Marine). Labellisé 'Parc+', label mis en place par le Conseil régional de Paca ([Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)), le parc est engagé dans des actions de qualité et de performance durable. Un schéma d'aménagement avec découpage a été conçu, toutefois, ces surfaces peuvent être découpées à la demande en fonction des besoins.

La zone d'activités Saint Joseph s'étend sur 17 hectares

## Un programme mixte

Le projet se positionne sur un terrain de 4 861 m<sup>2</sup> et permet une surface de 2 500 m<sup>2</sup> répartie sur trois niveaux. L'objectif est d'implanter un hôtel restaurant et annexes dans le programme 'Vallis Clausa'. Une configuration de l'hôtel sur trois niveaux est envisageable : RDC (rez-de-chaussée) - R+1 - R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 71 chambres. Sur deux niveaux : RDC et R+1 ou R+1 et R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 46 chambres.

Le porteur du projet peut se limiter uniquement au projet hôtelier qui peut être complété par une salle de réunion sur 250 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée du bâtiment et des terrasses extérieures. Autre possibilité : un espace restauration de 250 m<sup>2</sup> en terrasse en rez-de-chaussée et une salle de séminaires de 250 m<sup>2</sup>. Le reliquat du programme pourrait être dédié à des espaces tertiaires. Chaque porteur de projet aura la latitude d'organiser et de définir son programme en fonction de son enseigne et de son modèle économique.

Ecrit par le 18 janvier 2025

70 places privatives sont prévues

En forme de L, le parc bénéficie d'un grand parking qui dessert l'ensemble du bâtiment par le sud. 70 places privatives positionnées en surfaces sont également prévues. Elles sont complétées par un parking public situé à proximité immédiate. Le bâtiment bénéficie d'une exposition solaire nord/sud et une résille vient envelopper le bâtiment pour protéger du soleil.

Les terrains sont vendus entièrement viabilisés. Le traitement des eaux pluviales est fait à l'échelle du parc et toutes les autorisations administratives ont été obtenues dans le cadre de la réalisation de la ZAC (Zone d'activité commerciale). À ce jour le taux de commercialisation atteint 90 %.

### **Le prix**

Le terrain est vendu totalement viabilisé au prix de 150 € HT/m<sup>2</sup> de terrain soit 729 150€ HT, avec la possibilité de construire 2 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Le permis de construire sera déposé après avis favorable de l'architecte conseil. L'instruction est assurée par les services de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester avant 16 avril 2021 à 14h et à transmettre une plaquette de présentation de leur structure par courrier ou par mail à l'adresse suivante : [dbiscarrat@citadis.fr](mailto:dbiscarrat@citadis.fr). Pour plus de renseignements sur le parc d'activités : <https://www.za-stjoseph.com/>

---

## **Deux entreprises vauclusiennes championnes françaises de la croissance**

La société [Mediterranean Food Solutions](#) basée dans la zone d'Agroparc à Avignon, et [le groupe Serpe](#) implanté dans la zone de la Cigalière au Thor figurent dans le 5<sup>e</sup> palmarès des 'Champions de la Croissance' que vient de publier notre confrère [Les Echos](#) dans son édition week-end. Réalisé en partenariat avec la plateforme de statistiques sur internet [Statista](#), ce palmarès réunit les 500 entreprises françaises ayant réalisé les croissances\* les plus importantes sur la période 2016-2019.

### **Aux 133<sup>e</sup> et 421<sup>e</sup> places**

Dans ce 'hit-parade' de la croissance, les 2 entreprises vauclusiennes se classent respectivement aux 133<sup>e</sup> et 421<sup>e</sup> places.

Entre 2016 et 2019, [Mediterranean Food Solutions](#) (MFS) a vu son activité bondir de 202,2% avec un chiffre d'affaires passant de 1,88M€ à 5,68M€.

Écrit par le 18 janvier 2025

Créé en 2012 par [Massimiliano Martire](#), l'entreprise avignonnaise, premier importateur de produits alimentaires italiens frais, surgelés ou d'épicerie à avoir été certifié IFS (International food standard) au plus haut niveau en France, emploie 7 personnes.

Pour sa part, le groupe Serpe affiche une augmentation de son activité de 57% durant cette période avec un chiffre d'affaires de 13,7M€ en 2016 et de 21,55M€ en 2019. Depuis, le leader français de l'élagage créé en 1988 et repris en 2009 par [Armand Wiedemann-Goiran](#) a fait [l'acquisition du gardois CMEVE](#) (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation).

L'opération soutenue par [Rising Sud](#), l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis à la nouvelle entité de devenir le 4e acteur national dans le secteur du paysage. L'ETI (Entreprises de taille intermédiaire) vauclusienne affiche ainsi maintenant un chiffre d'affaires de 60M€ et compte plus de 800 salariés.

### **Dynamisme du tissu économique français avant la pandémie**

« Ce palmarès révèle le dynamisme du tissu économique français un an avant le déclenchement de la pandémie », expliquent les auteurs de ce palmarès.

Dans ce classement dominé par l'agence d'intérim 100% digitale Gojob basée à Aix-en-Provence, on note également la présence de Fibtel (17e) et Affa.com (139e), toutes 2 à Donzère.

« Cette année, le taux de croissance annuel moyen des 500 lauréats atteint les 39%, poursuivent Les Echos et Statista. Les secteurs 'Conseil et services aux entreprises', 'Informatique, électronique' et 'Construction, bâtiment' rassemblent la moitié des entreprises primées comme l'année précédente. L'Île-de-France accueille toujours le plus grand nombre de primés avec 228 entreprises du classement mais perd 21 champions de la croissance par rapport à 2020 au profit de la région Occitanie (+8), PACA (+8) et Bourgogne Franche-Comté (+6). »

**\*Méthodologie :** pour parvenir à ce résultat, plus de 10 000 entreprises de tous secteurs d'activités susceptibles de respecter les critères de participation (avoir généré au moins 100 000 euros de chiffre d'affaires en 2016 et 1,5 million en 2019, être indépendantes, avoir leur siège en France et grandir principalement de façon organique) ont été contactées. Elles s'étaient au préalable inscrites via le site [leechos.fr](http://leechos.fr) ou identifiées par Statista comme des acteurs ayant le potentiel de participer.

Écrit par le 18 janvier 2025

## **Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : présentation du dispositif d'aide aux entreprises**



**En ce début d'année toujours marqué par la crise, la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse met en place un nouveau soutien financier avec le versement d'une aide directe équivalente au montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises des 5 communes du territoire : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne.**

Ecrit par le 18 janvier 2025

Le dispositif prévoit une aide financière directe basée sur le montant de la CFE en fonction de la perte de Chiffre d'Affaire (CA). Ainsi pour une perte de 50 % et plus de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide équivaut au montant de la CFE 2020 dans la limite de 5 000 €. Pour une perte comprise entre 25 % et 49 % de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide est égal au montant de la moitié du CFE 2020 dans la limite de 2 500 €.

Sont concernées les entreprises des secteurs d'activités fixés par la loi du 30 juillet 2020 et du décret du 5 août 2020, les entreprises dont le siège social ou l'établissement est situé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et les entreprises dont l'activité a débuté avant le 1<sup>er</sup> février 2020 et n'étant pas en liquidation ou redressement judiciaire.

Les demandes doivent être effectuées par courriel jusqu'au 30 juin 2021 à l'adresse suivante : [aide-covid@ccpsmv.fr](mailto:aide-covid@ccpsmv.fr).

Il est obligatoire de fournir les pièces suivantes :

Bilan 2019

Pour les micro-entreprises en franchise de TVA : déclaration URSSAF de CA depuis janvier 2019

Copie de la carte nationale d'identité du dirigeant.

KBIS de l'entreprise ou avis SIRENE de moins de 3 mois et, si nécessaire, attestation indiquant d'un changement de code NAF est en cours.

RIB du compte professionnel libellé au nom de l'entreprise.

Attestation sur l'honneur certifiant être à jour des cotisations sociales et fiscales au 31 décembre 2019.

Copie de l'avis de CFE 2020.

Pour justifier de la perte de Chiffre d'affaire il faut fournir une déclaration comptable signée du cabinet comptable présentant la comparaison de baisse de CA de 2020 par rapport à 2019, ou une attestation sur l'honneur indiquant la perte de CA si l'entreprise ne dispose pas de ces éléments (dans ce cas les éléments définitifs devront être transmis avant le 31 décembre 2021).

Le versement des premières aides s'effectuera à compter de fin février 2021 par virement.

A noter que lors du conseil de communauté du 4 février prochain, l'exécutif présentera une délibération qui fixera les détails du versement de cette aide. La Communauté de communes mobilisera 150 000 € sur ses fonds propres pour alimenter ce dispositif.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le [site de la Communauté de communes](#)

Écrit par le 18 janvier 2025

## Le Thor : une collecte Bio solidaire chez Biocoop



**Vendredi 25 et samedi 26 septembre, le [magasin Biocoop du Thor](#) organise une collecte solidaire avec les [Restos du Cœur de l'Isle-sur-la-Sorgue](#) afin de récolter des produits Bio et les aider à financer leur équipement.**

Pour la troisième fois cette année, le magasin Biocoop organise en faveur des Restos du cœur une collecte de produits Bio en leur reversant un don financier correspondant au montant de la marge effectuée sur les produits achetés à cette occasion. Les bénévoles et des bénéficiaires de l'épicerie sociale seront présents dans le magasin Biocoop pour expliquer aux clients le but et les modalités de la collecte.

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis plus de 30 ans, Biocoop repose sur un réseau d'indépendants engagés (consommateurs, producteurs, salariés, commerçants), tous décisionnaires, qui croient à l'intelligence collective pour produire et consommer autrement. Dans

Écrit par le 18 janvier 2025

l'Hexagone, il regroupe près de 500 magasins et 2 300 producteurs partenaires. Biocoop revendique « l'agriculture biologique pour tous » et inscrit sa démarche au cœur d'une charte appliquée par l'ensemble des acteurs du réseau.

**Biocoop Le Thor, 586, route de l'Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 48 57 54.**

## L'Auditorium du Thor bientôt opérationnel



**Entamés en avril dernier, les travaux de rénovation de l'[auditorium Jean-Moulin](#) s'achèveront à la fin du mois de septembre, juste avant que ne débute la saison culturelle 2020-2021.**

Il fait partie des plus grandes salles de spectacles du Vaucluse. Construit en 1982, l'Auditorium Jean-

Écrit par le 18 janvier 2025

Moulin est en train de connaître une seconde jeunesse. Actuellement en travaux, le site présentera, d'ici la fin du mois de septembre, une salle de spectacle entièrement rénovée de 600 places numérotées qui dispose désormais d'un coin restauration et d'espaces dédiés à l'enseignement musical et à l'éveil musical des tout petits. Durant le chantier, 11 places pour les personnes à mobilité réduite ont été ajoutées au premier rang de la salle tandis que l'accessibilité a été étendue à l'ensemble du site.

Positionnée en haut des tribunes, surplombant la scène, la régie a été entièrement reconfigurée pour permettre une ouverture directe sur la salle. Ainsi, les techniciens pourront bénéficier d'une excellente visibilité sur la scène et d'un meilleur retour du son durant les spectacles. Sur le plan énergétique, des travaux de rénovation du chauffage et de la climatisation ont été entrepris sur l'ensemble du site. Le stationnement extérieur a également été revu.

« Ces travaux d'envergure vont donner un sacré coup de jeune au site, souligne Pierre Guiral, conseiller artistique et culturel de l'Auditorium Jean-Moulin. En améliorant son confort et son accessibilité, nous souhaitons faire du site un lieu dédié à la culture, comme un espace de vie source de rencontres et d'échanges. » Tout juste dévoilée, la programmation de la saison 2020-2021 débutera officiellement le 11 décembre prochain avec un concert en forme d'hommage à Claude Nougaro. « Pour accompagner la nouvelle saison qui sera très éclectique, nous avons revu notre système de réservation qui a été simplifié, note Pierre Guiral. Et l'ensemble de notre programmation se déroulera en fin de semaine afin de permettre à tous de profiter de cette saison culturelle tout en (re)découvrant ce lieu emblématique du département de Vaucluse. »

**Programmation culturelle 2020-2021 [ici](#)**

---

## Le Thor : participez à un jeu de piste en famille



Écrit par le 18 janvier 2025



Écrit par le 18 janvier 2025

Pour découvrir le territoire et la nature de façon ludique, le [Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Vaucluse](#) organise mardi 25 août un grand jeu de piste familial au Thor. Il faudra faire preuve de persévérance pour retrouver en famille les balises cachées nécessaires pour comprendre les plantes, les petites bêtes et le paysage environnant. Cette activité est réservée aux enfants âgés de 6 ans et plus obligatoirement accompagnés.

**Mardi 25 août. 9h30. Lieu communiqué au moment de l'inscription auprès de l'Office du Tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue au 04 90 38 04 78. Gratuit.**

---

## **RD 901 : aménagement d'un carrefour giratoire à proximité du passage à niveau n°8 entre Châteauneuf-de-Gadagne et Le Thor**

Ecrit par le 18 janvier 2025



A partir du 15 juillet et pour une durée prévisionnelle de 8 mois, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser un carrefour giratoire situé sur la RD 901, entre Châteauneuf-de-Gadagne et Le Thor, à hauteur du passage à niveau PN 8.

Situé à proximité d'une déchetterie, d'une station de traitement des eaux, d'une aire de repos et d'une aire d'accueil des gens du voyage, le passage à niveau PN 8 fait partie des passages à niveau classés comme préoccupants du point de vue de la sécurité des usagers. En effet, ce tronçon se caractérise par la présence de nombreux carrefours avec des voiries communales ainsi que de multiples accès riverains. Chaque jour, ce sont plus de 8 000 véhicules dont 4,5 % de poids lourds qui l'empruntent.

Après avoir réalisé une étude sur la faisabilité d'un projet de sécurisation de ses abords en partenariat avec la SNCF, le Département de Vaucluse va aménager un carrefour giratoire destiné à sécuriser le passage à niveau en supprimant notamment le débouché de l'accès à la déchetterie et au chemin de Donné et en le regroupant avec l'accès de l'aire d'accueil des gens du voyage. Il constituera une zone de ralentissement de la circulation à l'approche de la zone urbanisée du Thor. Le coût de l'opération s'élève à 2 100 000 €, financée par le Département, l'Etat et SNCF Réseau.

Ecrit par le 18 janvier 2025

# Le Thor : réouverture de l'Auditorium le 11 décembre



L'Auditorium départemental Jean-Moulin, situé au Thor, rouvrira ses portes le 11 décembre prochain. Conçue en 1982, la salle de spectacle avait été fermée au terme de la saison culturelle 2018-2019 en raison de travaux programmés par le Département, propriétaire de l'établissement qui offre une jauge de 600 places ainsi que des locaux dédiés à l'enseignement musical. Les travaux, d'un montant de 1,21 M€, consistent en la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment et de ses accès et en l'ajout de 11 places pour les personnes à mobilité réduite ; en l'agrandissement de l'ouverture de la régie sur la salle de spectacle et en l'amélioration du système de chauffage et de climatisation grâce à la réfection des réseaux hydrauliques et aérauliques, au remplacement de la centrale de traitement d'air...

Les travaux devraient être achevés fin septembre. La cantatrice Nathalie Dessay ouvrira la saison avec un répertoire de Nougaro le 11 décembre à 20h30 ; la danseuse Marie-Claude Pietragalla offrira 'La femme qui danse' jeudi 4 février à 20h30 ; le collectif de danseurs de hip hop Pockemon crew 'Silence on

Écrit par le 18 janvier 2025

tourne' dimanche 18 avril à 17h et le comédien et chroniqueur François Morel avec 'J'ai des doutes' samedi 8 mai à 20h30. La direction de l'Auditorium sera assurée par Pierre Guiral, ancien directeur de l'Opéra et du Conservatoire d'Avignon et professeur de chant lyrique.

## Le Thor : rencontrez le collectif Zéro Déchet Sud Vaucluse au magasin Biocoop



Dans le cadre de la démarche 'Mon commerçant zéro déchet', le public est invité à découvrir sur le stand

Écrit par le 18 janvier 2025

du collectif Zéro Déchet Sud Vaucluse, des trucs et astuces zéro déchet, des recettes écologiques, ainsi que les enjeux et bénéfices de cette démarche auprès des personnes qui l'animent.

**Samedi 11 juillet. 15h à 18h. Devant le magasin Biocoop. 586 Route de l'Isle sur Sorgue. Le Thor**